

CONSULTATION DU PUBLIC : INSTALLATION D'UNE ENTREPRISE TRI DE MATÉRIAUX NON FERREUX

La consultation du public concerne une installation Classée pour la Protection de l'Environnement soumise à enregistrement Exploitation d'une installation de tri de matériaux non ferreux déposée par SAS Cyclamen située sur le territoire de la commune de Millau.

Publié le 18 août 2025

Une consultation publique est organisée dans les mairies de Millau, Castelnau-Peygayrols et Saint Beazely, sur la demande d'enregistrement présentée par SAS Cyclamen en vu d'exploiter une installation de tri de matériaux non ferreux, sur le territoire de la commune Millau.

Cette consultation se déroulera lundi 1er au mardi 30 septembre 2025 inclus, où le dossier d'enregistrement et le registre de consultation publique seront mis à la disposition du public aux jours et heures d'ouverture habituels.

Le dossier d'enregistrement est également consultable sur le site internet de la

[préfecture de l'Aveyron](#) 

Durant la période comprise entre le lundi 1er septembre 2025 au mardi 30 septembre 2025 inclus, le public pourra consigner ses observations :

- > sur le registre ouvert à cet effet en mairie,
- > par voie postale, à l'adresse de la préfecture (préfecture de l'Aveyron - DCPAT - BEDD - CS 73114 - 12031 RODEZ CEDEX 9)
- > par voie électronique à l'adresse réservée :
pref-enquete-cyclamen@aveyron.gouv.fr

À l'issue de la procédure, la décision susceptible d'intervenir sera une décision d'enregistrement, assortie, le cas échéant, de prescriptions particulières, ou un refus.



VILLE DE MILLAU

17 avenue de la République

12100 Millau

05 65 59 50 00

Ouvert du lundi au vendredi de

8h à 12h et de 13h30 à 17h30